

Genre du véhicule	Marque de fabrication		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Voiture de tourisme	P E U G E O T		4 0 3 B L - Familiale		1961	3' 5 2 9	
Caractéristiques "403 B L" = préfixe No châssis et s.plaquette constructeur à droite à l'AV en haut s.auvent. - A partir.No châssis = 403.BL*2'773'001Carburant essence Nombre de cylindres 4							
Constructeur du châssis S.A. des Automobiles PEUGEOT, Sochaux-Montbéliard et Paris (F)							
N° du châssis frappé à droite s.partie supérieure de l'auvent et sur plaquette constructeur							
N° du moteur frappé à gauche sur bloc-moteur à côté pompe à essence							
Type du moteur T M 3 - en ligne, vertical, à soupapes en tête							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée	1'468 cm ³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps	4	Transmission tout synchr. Treuil/Cabest.		Longueur 4'610			
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 4		Crochet rem. s.demande		Largeur 1'680	
Entrainement	s.roues AR	Vitesse en 1 ^{re} 30		Voie avant 1'340		Hauteur 1'650	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 122		Voie arrière 1'320		Empattement 2'900	
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 10,10/10,45		Porte à faux arr. 975	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide	595	635	1'230	Dimension	165x380 X	165x380 X	Longueur max. 1'720
Charge utile	200	450	650	Charge pneu	540	540	Largeur 970
Total	795	1'085	1'880		MICHELIN X		Hauteur sel.hauteur pont
Gar. de fabr.	795	1'085	1'880				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 4 + 1 AR		Porte à faux arr. 770	
Direction: position		à gauche		Marque du moteur PEUGEOT		C.V. frein 65 SAE	
Alésage		80		Course 73		C.V. impôts 7,47	
Forme de la carrosserie		limousine (Familiale)					
Nombre de places: total		7		(avant 2 milieu 3 arr. 2)		Places debout	
Siège arrière		Side-car					

Phares: marque	2/ CIBIE-MARCHAL-DUCELIER	Indic. de direction AV = comb.av.feux position (blanc)	6/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	latéraux = comb.avec feux stationnement	
Feux de position	2/ séparés sous phares	AR = comb.av.feux et stop (rouge)	
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ comb.av.feux stop et clignot.	Avertisseur	2/ électriques (1+2-tons)
Réfecteurs	2/ séparés sous feux AR	Rétroviseur	1/ intérieur centre haut + 2 s.ailes
Feu stop	2/ comb.av.feux AR et clignot.(rge)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ pr.plaque normale seult.	Parties dangereuses	baguette plate sur capot non dangereuse
Phare marche arrière			
Équipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	83 bB à 4'900 t/min		

Observations et exceptions

Peut également être équipé dans certains cas d'un pont amovible, lequel est monté en lieu et place des banquettes médiane et arrière. Dans ce cas et selon la nature des marchandises à transporter, il y a lieu de monter un dispositif de protection derrière le siège du conducteur.

La charge utile à accorder s'obtient alors par la différence entre la garantie du constructeur et le poids à vide du véhicule avec le pont, compte tenu de la garantie de charge des pneumatiques et s'entend occupants compris.

Lieu et date de l'expertise-type Berne, 19.6.61

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule		Marque de fabrication		Type		Modèle année	Bordereau-type N°
Voiture de tourisme		PEUGEOT		403 BL - Familiale		1961	3 5 2 9
Caractéristiques "403 B L" = préfixe No châssis et s.plaquette constructeur à droite à l'AV en haut s.auvent. - A partir No châssis = 403 BL*2'773'001 Carburant essence Nombre de cylindres 4							
Constructeur du châssis S.A. des Automobiles PEUGEOT, Sochaux-Montbéliard et Paris (F)							
N° du châssis frappé à droite s.partie supérieure de l'auvent et sur plaquette constructeur							
N° du moteur frappé à gauche sur bloc-moteur à côté pompe à essence							
Type du moteur T M 3 - en ligne, vertical, à soupapes en tête							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée	1'468 cm ³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps	4	Transmission tout synchr. Treuil/Cabest.		Longueur		4'610	
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 4		Crochet rem. s.demande		Largeur 1'680	
Entraînement	s.roues AR	Vitesse en 1 ^{re} 30		Voie avant 1'340		Hauteur 1'650	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 122		Voie arrière 1'320		Empattement 2'900	
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 10,10/10,45		Porte à faux arr. 975	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	595	635	1'230	Dimension	165x380 X	165x380 X	Longueur max. 1'720
Charge utile	200	450	650	Charge pneu	540	540	Largeur 970
Total	795	1'085	1'880		MICHELIN X		Hauteursel.hauteur pont
Gar. de fabr.	795	1'085	1'880				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 4 + 1 AR			Porte à faux arr. 770
Direction: position		à gauche		Marque du moteur PEUGEOT		C.V. frein 65 SAE	
Alésage		80		Course 73		C.V. Impôts 7,47	
Forme de la carrosserie		limousine (Familiale)					
Nombre de places: total		7		(avant 2 milieu 3 arr. 2)			Places debout
Siège arrière		Side-car					

Phares: marque	2/ CIBIE-MARCHAL-DUCELIER	6/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	Indic. de direction AV = comb.av.feux position (blanc) latéraux = comb.avec feux stationnement
Feux de position	2/ séparés sous phares	AR = comb.av.feux et stop (rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace 2/ électriques
Feux arrières	2/ comb.av.feux stop et clignot.	Avertisseur 2/ électriques (1+2-tons)
Réflecteurs	2/ séparés sous feux AR	Rétroviseur 1/ intérieur centre haut + 2 s.ailes
Feu stop	2/ comb.av.feux AR et clignot.(rge)	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ pr.plaque normale seult.	Parties dangereuses baguette plate sur capot non dangereuse
Phare marche arrière		
Equipement électr.	12 Volts	
Mesure du bruit	83 bB à 4'900 t/min	

Observations et exceptions

Peut également être équipé dans certains cas d'un pont amovible, lequel est monté en lieu et place des banquettes médiane et arrière. Dans ce cas et selon la nature des marchandises à transporter, il y a lieu de monter un dispositif de protection derrière le siège du conducteur.

La charge utile à accorder s'obtient alors par la différence entre la garantie du constructeur et le poids à vide du véhicule avec le pont, compte tenu de la garantie de charge des pneumatiques et s'entend occupants compris.

Lieu et date de l'expertise-type Berne, 19.6.61

La Commission d'expertise-type